



quéven

ACTU

n°

31

Lettre d'information trimestrielle

UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR LES ESPACES VERTS

Le recours aux pesticides et l'éradication de la végétation spontanée ne sont plus compatibles avec les enjeux de préservation de l'environnement. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces verts en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation.

Engagée depuis 20 ans dans une démarche "zéro pesticide", la ville de Quéven franchit un nouveau cap avec l'adoption d'un plan de gestion différenciée. Initié dès 2016, cet outil a nécessité un inventaire précis et une catégorisation des espaces verts de la commune. Ils ont ainsi été divisés en 4 typologies de gestion, allant de la plus ornementale à la plus naturelle. Chaque gestion possède son cahier des charges permettant d'adapter le choix des végétaux et les techniques d'entretien aux espaces de prestige horticole (par exemple devant la mairie ou la maison communale), aux bords de route sécurisés (avec des haies ou des massifs comme le long de la route de Gestel), aux espaces naturels où la biodiversité est favorisée tout en permettant un usage de détente et de loisirs (parc de Kerzec) et aux sites à forte potentialité écologique (les paluds, la vallée du Scorff...). Cette nouvelle approche implique un changement des pratiques professionnelles des agents des espaces verts, mais également une sensibilisation des habitants à ces nouveaux usages.



L'estuaire du Scorff est un site à fort potentiel écologique où la biodiversité est préservée.

Une nouvelle approche de notre environnement

"Face à la dégradation de la biodiversité, il est indispensable d'avoir une gestion globale qui prenne en compte à la fois les espaces urbains et naturels, l'activité humaine et la vie animale et végétale", insiste Suzel Tyrlik, chargée des Espaces naturels et du Développement durable.

Sur certains sites comme les paluds ou les prairies naturelles de Kerousseau, il est nécessaire de conserver ou de créer des espaces refuge de biodiversité et protéger les écosystèmes. Dans les sentiers de randonnées fréquentés, les interventions des agents se limitent alors pour l'essentiel à assurer la sécurité des promeneurs, tout en respectant la vie de la faune et flore.

"Le plan de gestion différenciée, travail au long cours, a pour objectif global de proposer les grandes orientations des "paysages écologiques" pour les dix prochaines années. Il a commencé à être appliqué sur le terrain depuis ce printemps", conclut Nicole Naour, adjointe à l'Aménagement et à l'Agriculture.



Une gestion ornementale permet de mettre en valeur le bâtiment de la mairie.

La cartographie des espaces verts de la commune et leur codification est disponible sur le site queven.com, rubrique Vivre à Quéven/Environnement

queven.com



QUESTIONS à Jean-Pierre ALLAIN

Jean-Pierre Allain, Adjoint à la Culture et au Jumelage

La culture, une formidable opportunité d'ouverture et de création

Qu'est ce qui vous motive à exercer ce nouveau mandat ?

J'ai dans ma vie professionnelle exercé de nombreuses fonctions, m'obligeant à sans cesse m'adapter. Je suis curieux par nature. J'aime beaucoup le théâtre, la musique, la lecture et je suis très heureux de pouvoir contribuer au développement à Quéven d'une offre culturelle de qualité pour tous les publics.

Que représente la culture pour vous ?

Avant tout, une source d'enrichissement et d'épanouissement personnel ! J'ai été marqué par une pièce de Samuel Becket "En attendant Godot", au festival de Kerhervy. Ça a été une révélation sur le pouvoir créatif de l'artiste, sur sa capacité à susciter des émotions, des prises de conscience. La musique, la littérature aussi jouent sur les émotions et la sensibilité. La culture sous toutes ses formes permet d'accéder à la connaissance, de se divertir et se détendre, de s'échapper du quotidien et voyager dans d'autres mondes, de créer.

Comment envisagez-vous votre rôle ?

Comme celui d'un facilitateur pour faire émerger les talents et les projets, pour offrir aux administrés une offre diversifiée, avec un fil rouge : la culture est au service du public qui est le miroir de l'artiste. À Quéven nous avons la chance de bénéficier d'associations et de services culturels dynamiques et créatifs !

Élu référent aux relations publiques, vous pilotez l'accueil des nouveaux Quévenois...

Le samedi 30 avril, nous invitons les habitants arrivés sur la commune entre janvier 2019 et décembre 2021. Si vous êtes dans ce cas, inscrivez-vous à la mairie ou sur queven.com. Au programme : présentation de la commune, rencontre avec les élus, cadeaux de bienvenue en partenariat avec les commerçants.



VIE MUNICIPALE

Mouvements au sein du Conseil municipal

Lors de sa séance du 10 mars, le Conseil municipal a élu Jean-Pierre Allain adjoint à la culture, au jumelage, en remplacement de Linda Tonnerre, démissionnaire. Bertrand Rico est élu conseiller délégué à l'état civil et à l'accueil. Christian Le Cagnec est élu conseiller municipal. Fabrice Klein, adjoint à la jeunesse, au numérique et à l'innovation prend également en charge la communication et Damien Baudet, conseiller délégué au développement et à l'animation économiques, coordonne le pôle événementiel.

Remerciements à Linda Tonnerre

Au nom des Quévenois, la municipalité tient à remercier Linda Tonnerre qui, en qualité d'adjointe à la culture et à la communication, a durant 8 ans fait preuve de disponibilité et de créativité pour impulser et accompagner de nombreux projets, avec dynamisme et passion !



RENTÉE SCOLAIRE

Pensez aux inscriptions scolaires

Pour préparer sereinement la rentrée scolaire de septembre, les parents de jeunes enfants sont invités à remplir dès à présent leur demande d'inscription. Deux nouveautés sur le site queven.com : un nouveau moteur de recherche pour trouver en 2 clics l'école dont vous dépendez selon la carte scolaire et un formulaire en ligne pour l'inscription administrative.

Pour rappel, l'école Anatole France propose un enseignement bilingue dès la maternelle : les enfants suivent les mêmes apprentissages que les autres élèves mais en français et en breton.



RÉPARATION VÉLO

Une station de réparation vélo en libre-service

Installé à proximité des Arcs, près de l'ancienne gare, ce nouvel équipement permet aux cyclistes et vététistes d'effectuer en toute autonomie les petites réparations de leurs deux-roues. Grâce au système de suspension surélevé, le cycliste peut facilement utiliser les outils mis à disposition : pompe, jeux de clés Allen et Torx, démonte-pneus, clé à molette ajustable, clé plate, tourne-vis.



DÉCÈS

Hommage à Madame de Vitton

En décembre dernier, Madame Armelle de Vitton de Peyruis est décédée à l'âge de 99 ans. Pendant la Seconde Guerre mondiale, cette Quévenoise a participé à la Résistance, sous le pseudonyme de Daniel, dans le réseau Hunter. À 20 ans, au mépris du danger, elle a sillonné sur son vélo les routes du Morbihan pour livrer des messages codés et effectuer des missions d'observation de l'ennemi. La municipalité salue la mémoire de cette femme courageuse qui a été nommée en 2020 Chevalier de la Légion d'honneur.



UNE MINI-FORÊT EN CENTRE-VILLE

Déjà engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de la biodiversité et en totale cohérence avec son Plan de Gestion différenciée, la ville de Quéven va créer une mini-forêt en centre-ville. Basée sur le principe des forêts Miyawaki*, elle prendra la place d'un espace aujourd'hui recouvert de bitume.

La volonté, l'obligation légale de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, conduisent la commune à aménager ses espaces urbains dans le souci d'un équilibre minéral/végétal. Ainsi, chaque projet d'aménagement (habitat, équipements et espaces publics, voirie) est l'occasion de s'interroger sur les opportunités de faire une place à la nature dans la ville et sur les modalités techniques et financières de concrétisation de cette volonté politique.

C'est dans ce contexte qu'est né un projet innovant de plantation d'une mini-forêt en centre-ville, avec comme socle les préconisations et expériences du célèbre japonais, Arika Miyawaki, expert en écologie végétale et spécialiste mondial de la restauration d'une végétation naturelle sur sols dégradés, industriels, urbains ou péri-urbains.

* La méthode Miyawaki en quelques mots

Cette méthode consiste à planter des espèces végétales (de la strate herbacée, puis arbustive à la strate arborée) de manière très dense sur une surface restreinte. Les essences doivent être locales.

Cette approche, particulièrement adaptée aux milieux urbains, a de nombreux avantages :

- **Une croissance 10 fois plus rapide** des végétaux (recherche de la lumière)
- **Une forêt 30 fois plus dense** : 2 à 7 arbres au m², taux de résilience plus élevé face aux maladies et aux ravageurs, grâce à la diversité végétale
- **100 fois plus riche en biodiversité** grâce au nombre important d'essences végétales
- **Un meilleur enracinement**, et donc une meilleure résistance aux conditions météorologiques.



QUÉVEN, GARDONS LE CAP

Positivismes

Après la crise Covid qui sera bientôt derrière nous, sans masque et quarantaine nous allons enfin retrouver la joie des complicités et du vivre ensemble. Et même si cette guerre innommable bouleverse nos certitudes, nous devons réactiver les événements communaux, continuer de soutenir nos associations et nos entreprises, encourager les initiatives pour retrouver une vie sociale active.

Rencontrons-nous autour d'un pique nique dans le parc de Kerzec, promenons-nous sur les boucles urbaines, entraînons-nous sur le nouveau parcours vélo, profitons de jouer ensemble à la ludothèque...

Les événements actuels nous obligent à la vigilance d'une euphorie naïve. Pour autant, à travers les élans de solidarités et les messages de paix, croyons en un retour à une normalité, soyons positifs, allons de l'avant.

Les élus de la Majorité

QUÉVEN AMBITIONS CITOYENNES

À votre écoute

Nous souhaitons remercier la municipalité pour nous avoir mis à disposition un local. Nous pouvons dorénavant nous réunir plus facilement et recevoir des habitants afin de parler des projets en cours, à venir ou de problèmes à faire remonter. Il est donc possible de nous contacter afin d'échanger et d'imaginer ensemble des actions appropriées. En revanche, en ce qui concerne les projets à venir nous ne vous cachons pas que nous sommes souvent mis devant le fait accompli.

Sur ce point, la majorité a mis fin aux diverses commissions qui servaient à traiter en détail les projets. Il y a maintenant deux groupes de travail : aménagement et animation. Ces groupes sont le plus souvent l'occasion de présenter les projets et d'émettre un avis. Les discussions sont ouvertes, mais il arrive que les dossiers soient déjà clos ou presque. Ces réunions sont alors souvent réduites à de l'information avant le conseil municipal.

Danielle Le Marre, Yann Guevel,
Karine Blayo-Tardy.

EN BREF

SPORT



Un parcours Déclat vélo

En plein cœur du parc de Kerzec, 29 modules ont été installés afin de permettre aux sportifs amateurs ou plus aguerris de s'entraîner sur ce parcours sur lequel ils vont pouvoir tester leurs réflexes et leur équilibre. Cet espace doté de tremplin, slalom, bosse, double bosse, entonnoir, passage sous barre, gouttière, escalier... est accessible à partir de 8 ans. Réalisé avec la participation active du Club Cyclo de Quéven, ce projet représente un budget de 48 000 €, subventionné à hauteur de 25 % par la Préfecture du Morbihan.

CIVISME



Jardiner et bricoler sans se fâcher avec ses voisins

Les beaux jours reviennent et avec eux, la joie du jardinage et du bricolage, mais aussi parfois des nuisances sonores ! Pour préserver de bonnes relations avec son voisinage, il est bon de se souvenir que les travaux de bricolage, de jardinage, d'entretien utilisant des appareils à moteur (*tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique...*) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Rappelons également que les dépôts sauvages (*y compris les déchets verts*) sont interdits et passibles d'une amende allant jusqu'à 1500 euros.



CITOYENNETÉ



Bureaux de vote : nouvelle organisation

Tous les bureaux de vote sont désormais situés aux Arcs, y compris le bureau n°9 de Kerdual. Les contraintes sanitaires avaient conduit, pour les élections municipales de mars 2020, à tester ce lieu, qui s'avère plus efficace en termes d'organisation.

Carte d'identité et passeport : délais



Les délais d'obtention, environ 9 à 10 semaines, s'expliquent par le fait que de nombreuses personnes ont retardé leur demande de renouvellement en raison des confinements. De plus, il y a eu des perturbations entraînées par l'absence d'agents contaminés par le Covid-19 au Centre d'Expertise de Ressources et des Titres, organisme qui instruit et valide les dossiers.

Un conseil : anticipez au maximum !



HABITAT

De nouvelles aides à la rénovation

Les propriétaires sont de plus en plus nombreux à vouloir rénover leur logement, pour des raisons énergétiques ou d'adaptation liée à une perte d'autonomie ou à un handicap. Ils peuvent être accompagnés par l'Espace Info Habitat, qui informe et propose un accompagnement personnalisé neutre et gratuit. Si certaines aides (*Anah par exemple*) sont conditionnées aux ressources, d'autres sont accessibles à tout public, notamment celles décidées récemment par Lorient agglomération.

Renseignements :

Espace Info Habitat : 0 800 100 601 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

LES RENDEZ-VOUS



AVRIL

MARDI 5

Don du sang

14h30 à 19h - Les Arcs

MERCREDI 6

Ciné Films Junior "Les Goonies" Richard Donner

14h30 - Les Arcs

VENREDI 8

Concert Tap Factory

20h30 - Les Arcs

SAMEDI 16 AVRIL

Après-midi du jeu

14h30 - Médiathèque
Les Sources

DIMANCHE 10

Élections présidentielles

8h à 19h - Les Arcs

SAMEDI 16 AU DIMANCHE 17

Exposition le carton à dessin

10h/12h - 14h/18h
Les Arcs

SAMEDI 23

Job Dating avec Leroy Merlin

10h - Pôle Jeunesse

DIMANCHE 24

Élections présidentielles

8h à 19h - Les Arcs

JEUDI 28

Concert Collège de Quéven

20h - Les Arcs

VENREDI 29

Café des livres "Rencontre avec Gaëlle Josse"

18h30 - Médiathèque
Les Sources

Repas Basket club

19h30 - Les Arcs

SAMEDI 30

Cérémonie d'accueil des Nouveaux Quévenois

10h - Les Arcs

20 ans de l'ASMQ - Dîner Spectacle "Les Glochos"

20h - Les Arcs



Mai

DIMANCHE 1^{ER}

Course pédestre 10 km

Départ à 14h30
Kerlébert

DU 3 AU 28 MAI

Exposition et atelier Empreintes halieutiques, le gyotaku

Médiathèque
Les Sources

SAMEDI 7

Atelier gyotaku

14h30 - Médiathèque
Les Sources

DIMANCHE 8

Cérémonie commémorative

10h45 - RDV devant la mairie

SAMEDI 14

Gala Couleurs Tropiques

19h - Les Arcs

SAMEDI 19

Conseil Municipal

20h30 - Mairie
(salle du Conseil)

SAMEDI 21

Spectacle Alex Vizorek

20h30 - Les Arcs

SAMEDI 21

Les Racontines d'Aglaé

10h et 11h -
Médiathèque
Les Sources

LUNDI 23

Redadeg : la course pour la langue bretonne

5h du matin
Centre ville

SAMEDI 28

Atelier gyotaku

14h30 - Médiathèque
Les Sources

SAMEDI 28

Dans le cadre du Week-end de la biodiversité

Conférence "Biodiversité et condition animale : état des lieux" avec Allain Bougrain-Dubourg

20h - Les Arcs
Sur inscription - Gratuit

DIMANCHE 29

Dans le cadre du Week-end de la biodiversité
Concert "Des Jardins et des Hommes" avec Patrick Scheyder

16h30 - Parc de Kerzec
Gratuit

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29
Exposition peintures l'atelier de Corinne

9h30 à 18h - Les Arcs

JUIN

VENREDI 3, SAMEDI 4

ET DIMANCHE 5

Festival Kewenn Entr'actes

Horaire à confirmer
Les Arcs

DIMANCHE 12

Elections législatives

8h à 18h - Les Arcs

DU 16 JUIN AU 27 AOÛT

Exposition "Corps en équilibre // Play Grounds"
Créations artistiques d'élèves

Médiathèque
Les Sources

DIMANCHE 19

Elections législatives

8h à 18h - Les Arcs

MARDI 21

Gala école Saint Joseph

20h - Les Arcs

SAMEDI 25

Gala Art et Forme

20h - Les Arcs

DIMANCHE 26

Gala École de musique

14h-22h - Les Arcs

